

DÉCISION DU MAIRE N° 2025/05/76

Objet : 76 - Marché n° VN25027B rénovation des sanitaires et des cages d'escalier de l'école Castel de Vire Normandie – lot 02 - Maçonnerie et carrelage

La Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 21 février 2024 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le code de la commande publique,

Décide

- De déclarer sans suite le **marché N° VN25027B rénovation des sanitaires et des cages d'escalier de l'école Castel de Vire Normandie lot 02 - Maçonnerie et carrelage** pour motif d'intérêt général et motivée par le souci d'éviter les risques tenant aux incertitudes ayant affecté la consultation des entreprises.

Fait à Vire Normandie, le 21 mai 2025.

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250605-76-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2025
Publication : 05/06/2025

Nicole DESMOTTES

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

